



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation au Nicaragua

Question au Gouvernement n° 4804

Texte de la question

SITUATION AU NICARAGUA

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Bourlanges.

M. Jean-Louis Bourlanges. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, la commission des affaires étrangères vous entendra sur la crise ukrainienne à dix-sept heures trente. Cette réunion est ouverte à tous les collègues qui souhaiteraient y prendre part. C'est pourquoi je ne vous interrogerai pas ici sur une situation qui appelle un débat dépassant le format des questions au Gouvernement.

Je veux, en revanche, appeler votre attention sur l'odieuse répression qui frappe les opposants, les démocrates, les hommes et les femmes libres du Nicaragua, victimes de la vindicte furieuse de Daniel Ortega et de ses hommes de main. (M. Marc Le Fur applaudit.)

Le général Hugo Torres, héros de la révolution contre la dictature de Somoza, a rencontré la mort le 12 février en prison alors qu'il était tenu au secret le plus absolu par les séides de Daniel Ortega, qu'il avait pourtant jadis arraché aux geôles somozistes. Cet homme est mort parce que la révolution sandiniste est devenue un monstre qui dévore à la fois ses pères et ses enfants.

M. Marc Le Fur. C'est vrai !

M. Jean-Louis Bourlanges. Depuis le mois d'avril 2018, la répression orchestrée par le président Ortega et son épouse a fait près de 325 morts et plus de 2 000 blessés. Plus de 170 opposants politiques ont été incarcérés. Mardi 1er février s'est ouvert le procès de ces hommes et de ces femmes. Je pense notamment à Dora Maria Téllez, conscience de la révolution sandiniste qui, elle aussi, avait aidé Ortega à s'échapper des prisons de Somoza.

La France et l'Union européenne ont contesté la légitimité des élections qui se sont récemment tenues au Nicaragua. Cette situation dramatique interdit l'indifférence. Elle exige notre mobilisation morale et politique – celle de la France, de l'Union européenne et de la communauté internationale tout entière. Les geôles du Nicaragua n'ont hélas rien à envier à celles des pires dictatures ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur plusieurs bancs des groupes LaREM, LR et Agir ens.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères.* Vous avez raison de rappeler la sanglante répression des manifestations qui sévit au Nicaragua, en particulier depuis la réélection frauduleuse de Daniel Ortega le 7 novembre dernier. Le régime nicaraguayen s'est doté d'un arsenal législatif répressif,

criminalisant toute opposition et permettant l'arrestation de quarante-six personnalités d'opposition depuis le mois de juin 2021, dont tous les candidats potentiels à l'élection présidentielle, y compris les principaux responsables des partis d'opposition.

Vous l'avez souligné, une véritable dérive répressive est à l'œuvre. Elle se traduit par la reprise des procès à huis clos contre ces quarante-six opposants, accusés de crime de haine et de complot contre l'intégrité nationale. Dix-huit condamnations ont déjà été prononcées. Vous avez raison d'invoquer la figure historique du général Hugo Torres, décédé à la suite des conditions déplorables de détention qui lui ont été infligées, même après son hospitalisation.

La France est au rendez-vous et a pris plusieurs initiatives avec ses amis européens. D'abord, dans la déclaration de novembre 2021 que vous avez évoquée, l'Union européenne a condamné les conditions dans lesquelles se sont tenues les élections présidentielles et législatives. Puis, en janvier dernier, au moment de l'investiture du président Ortega, elle a adopté des sanctions contre vingt et un responsables de la répression ainsi que contre plusieurs entités impliquées dans les atteintes à l'État de droit. Parmi les personnes visées figure la vice-présidente Rosario Murillo, par ailleurs épouse du président Ortega.

Nous devons poursuivre cette logique de contestation et de dénonciation. Croyez bien que la France fera son devoir.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Bourlanges](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (12^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4804

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 février 2022](#)